



MAIRIE
DE
BRISCOUS

64 240

**Arrêté règlementant le stationnement au droit du chantier et
sur la RD n°351 Chemin du Village
N° A137-2026**

Le Maire de la Commune de BRISCOUS,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2131-1, L 2212-1, L 2212-2, L 2213-1, L 2213-2, L 2214-3.
Vu le Code de la Route,
Vu l'arrêté interministériel du 24 novembre 1967 relatif à la signalisation routière ainsi que les textes qui l'ont modifié ou complété,
Vu la loi 82/213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, Départements et Régions.
Vu l'instruction interministérielle sur la signalisation routière (livre 1- huitième partie – signalisation temporaire) approuvée par arrêté interministériel du 06 novembre 1992

Considérant qu'il convient d'interdire le stationnement au droit du chantier sur la RD n°351 dite Chemin du Village du **mercredi 09 septembre 2026 au vendredi 18 septembre 2026 inclus**, pour des travaux de détection des réseaux, réalisés par la société Detect réseaux 64.

ARRETE

ARTICLE 1 : Des travaux de détection des réseaux, réalisés la société Detect réseaux 64 sont prévus sur la RD n°351 dite Chemin du Village du **mercredi 09 septembre 2026 au vendredi 18 septembre 2026 inclus**

Par conséquent, le stationnement au droit du chantier sera interdit.

ARTICLE 2 : La société Detect réseaux 64, représentée par M. Ramuntxo DUBOIS, 84 impasse Aldabidea 64480 USTARITZ, effectuant les travaux sera chargée de la signalisation, et mettra en place les panneaux appropriés et sera responsable des accidents pouvant survenir par défaut ou insuffisance de signalisation.

ARTICLE 3 : Affichage et Mairie et ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- Monsieur le Commandant de Brigade de Gendarmerie de Hasparren,
- La société Detect réseaux 64
- Le responsable des services techniques
- le Conseil Départemental des Pyrénées Atlantiques

BRISCOUS le 08 Septembre 2026

Le Maire,
Pascal JOCOU



Téléphone : 05.59.31.70.90 Télécopie : 05.59.31.77.07

Courriel : mairie@briscous.fr

Site : <http://www.brisco.us.fr> ou <http://www.beskoitze.fr>